

CHAM'MAG

Magazine municipal de Chamalières - OCTOBRE 23

N°204

LYCÉE VALÉRY
GISCARD D'ESTAING • P.8
CESM • P.16

Dossier • P.10

*Gestion et qualité
de l'eau potable*

CHAMALIÈRES



Permanences du Maire sur rendez-vous, en Mairie, en téléphonant au 04 73 19 57 57 et lors des permanences foraines les 1^{ers} samedis de chaque mois sur le marché Marceau, et les 1^{ers} vendredis de chaque mois au Carrefour Europe.



LOUIS GISCARD D'ESTAING

Maire de Chamalières
2^{ème} Vice-président Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes
Membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France



SOMMAIRE

Retour en images p.4

En bref p.8

LYCÉE V. GISCARD D'ESTAING .. P.8

VILLE DE CULTURE P.9

Dossier :

Gestion et qualité de l'eau potable p.10

À vous la parole p.14

Commerces p.15

Focus p.16

CESM P.16

ÉDUCATION..... P.17

TRAVAUX P.18

ÉVADEZ-VOUS P.19

Restez informés p.20

Infos pratiques

- Naissances p.21

Tribunes Libres p.22

Magazine trimestriel d'information de la Mairie de Chamalières.
Directeur de la publication : Louis Giscard d'Estaing.
Rédaction et photographies : Cécilia Goguillon, tél. 04 73 19 57 75.
Mise en page : Sonia Le Pen
Conception et réalisation : Agreestudio, Clermont-Ferrand, tél. 04 73 14 02 56.
Impression : Imprimerie Decombat, Cébazat, tél. 04 73 25 06 62.
Régie publicitaire : Italique, Chef de publicité Christiane Jalicon, tél. 04 73 14 00 01. **Distribution :** Adrexo.
Tirage : 15 000 exemplaires. **Dépôt légal :** octobre 2023.

PERMANENCE DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS EN MAIRIE

Prendre rendez-vous au 04 73 19 57 57

- ADJOINTS -



RODOLPHE JONVAUX

Sport, Finances, Relations avec les usagers, Service à la population.
 • Mardi 10 octobre de 10h30 à 12h
 • Mercredi 25 octobre de 10h à 12h
 • Jeudis 9, 16 et 30 novembre de 10h à 12h
 • Jeudi 14 décembre de 10h à 12h
 • Mercredi 20 décembre de 10h à 12h



NATHALIE SALABERT

Petite enfance, Vie scolaire et éducation, Loisirs et jeunesse.
 • Mardis 10 et 24 octobre de 14h à 15h30
 • Mardis 7 et 21 novembre de 14h à 15h30
 • Mardis 5 et 19 décembre de 14h à 15h30



MARIE-ANNE MARCHIS

Action Sociale, Vie associative, Solidarité, Emploi, Accessibilité.
 • Mardis 10 et 24 octobre de 16h30 à 17h30
 • Mardis 7 et 21 novembre de 16h30 à 17h30
 • Mardis 5 et 19 décembre de 16h30 à 17h30



JACQUES AUBRY

Travaux, Propreté, Gestion de l'eau et des arbres, Espaces verts.
 • Lundi 16 octobre de 14h à 15h
 • Lundis 6 et 27 novembre de 14h à 16h
 • Lundi 18 décembre de 14h à 16h

- CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS -



CLAUDE AUBERT

Relations avec Clermont Auvergne Métropole, Suivi des projets, Démocratie participative, Ressources Humaines, Évaluation de l'efficacité des actions municipales.
 • Mardis 3, 10 et 17 et 31 octobre de 14h à 16h
 • Mardis 7, 14, 21 et 28 novembre de 14h à 16h
 • Mardis 5, 12, 19 et 26 décembre de 14h à 16h



MARIE DAVID

Mobilités douces, Développement durable, Espaces naturels, Jardins familiaux.
 • Mardi 3 octobre à 18h30
 • Mardi 7 novembre à 18h30
 • Mardi 5 décembre à 18h30



CHANTAL LAVAL

Animations et actions pour les aînés, Habitat, Logement, Démocratie de proximité.
 • Lundis 16 et 30 octobre de 10h à 12h
 • Lundi 13 novembre de 10h à 12h
 • Lundi 4 décembre de 10h à 12h



CHRISTEL Pומרol

Circulation et stationnement, Engagement des jeunes.
 • Mardi 10 octobre de 9h à 11h
 • Mardi 7 novembre de 9h à 11h
 • Mardi 12 décembre de 9h à 11h



MICHEL LACROIX

Urbanisme, Mobilités, Relations avec les commerçants.
 • Mercredis 4, 11 et 25 octobre de 8h30 à 10h
 • Mercredis 8, 15 et 29 novembre de 8h30 à 10h
 • Mercredis 6, 13 et 20 mars de 8h30 à 10h



PASCAL HORTEAUX

Attractivité culturelle touristique et thermique.
 • Vendredi 27 octobre de 10h à 12h
 • Vendredi 17 novembre de 10h à 12h
 • Vendredi 22 décembre de 10h à 12h



MONIQUE COURTAISON

Culture, Tourisme et thermalisme, Actions européennes, internationales et humanitaires.
 • Mercredis 4 et 18 octobre de 10h à 12h
 • Mercredis 8, 15 et 22 novembre de 10h à 12h
 • Mercredis 6 et 20 décembre de 10h à 12h



PHILIPPE COUDERC

Sécurité de proximité, Engagements civiques et citoyens, Monde combattant, Actions Mémoires.
 • Mercredis 11 et 25 octobre de 10h à 12h
 • Mercredis 8 et 22 novembre de 10h à 12h
 • Mercredis 6 et 20 décembre de 10h à 12h



XAVIER BOUSSET

Sécurité, Prévention, Civisme, Santé.
 • Lundis 2, 16 et 30 octobre à 18h
 • Lundis 13 et 27 novembre à 18h
 • Lundis 11 et 18 décembre à 18h



ANTOINE GUITTARD

Communication, Animation, Initiatives participatives.
 • Lundi 2 octobre à 18h
 • Lundi 20 novembre à 18h
 • Lundi 4 décembre à 18h

ÉDITO

Chères Chamaliéroises,
Chers Chamaliérois,

.....

Quelques semaines après la rentrée des classes, le début de l'année scolaire a été marqué par un temps fort : le lycée de Chamalières est devenu **le premier lycée de France à prendre le nom de Valéry Giscard d'Estaing**. Après une avenue (ex avenue de Fontmaure), c'est désormais un établissement scolaire qui prend le nom de celui qui a été Maire de Chamalières (1967-1974), Président de la République (1974-1981) et Président du Conseil Régional (1986 à 2004). Cette décision du Conseil d'administration du lycée est une grande fierté pour la Ville car elle vient saluer la mémoire de l'une de ses personnalités les plus marquantes.

Valéry Giscard d'Estaing s'est investi dès le départ dans la création de cet établissement. Il a participé, en tant que Conseiller Municipal de Chamalières, au Conseil Municipal du 21 décembre 1976 au cours duquel fut prise la décision de construire le lycée et il était présent le 2 octobre 1980 pour l'inauguration.

Rappelons que la création de cet établissement était un aboutissement car il permettait aux élèves chamaliérois de réaliser **l'ensemble de leur scolarité sur la commune**. En effet, Chamalières compte trois écoles élémentaires publiques (Paul Lapie, Jules Ferry et Montjoly), le collège Teilhard de Chardin (qui avait été inauguré en 1969 alors que Valéry Giscard d'Estaing était Maire de Chamalières), ainsi que l'institution privée Sainte-Thècle. Avant que le lycée de Chamalières n'ouvre ses portes, les lycéens chamaliérois et des communes voisines devaient alors terminer leur scolarité dans les lycées clermontois.

La Municipalité est toujours aux côtés des jeunes générations et investit chaque année pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions possibles. Ces dernières années, nous avons fait réaliser de nombreux travaux dans les écoles maternelles et élémentaires, notamment de rénovation



Dévoilement de la plaque inaugurale du lycée Valéry Giscard d'Estaing par (de g. à d.) François Traullé, Proviseur, Karim Benmiloud, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, le Maire Louis Giscard d'Estaing et Brice Hortefeux, Conseiller Régional.

thermique de toutes les fenêtres ainsi que des projets de développement durable avec, par exemple, la végétalisation de la cour de l'école Paul Lapie.

Ville sportive

Alors que se tient actuellement la Coupe du Monde de rugby dans plusieurs villes de France, Paris se prépare à recevoir les Jeux Olympiques d'été du 26 juillet au 11 août 2024. Pour la première fois dans l'histoire des jeux, les collectivités locales sont associées. Chamalières s'est évidemment positionnée pour être **labellisée « Terre de Jeux »**. Dans ce cadre, plusieurs animations et événements auront lieu tout au long de l'année, en lien avec notre Service des Sports et de la Vie Associative et les nombreuses associations sportives de notre commune. Cette labellisation est l'occasion de rappeler que notre ville a toujours été une ville de sport, dont la pratique est favorisée grâce aux infrastructures de qualité : stade Claude Wolff, complexes sportifs Pierre Chatrousse et Alain Bresson, le Tennis Club du Colombier sans oublier le Centre Aquatique de Chamalières et son bassin olympique depuis 1976.

Fiscalité

C'est en juste contrepartie de la prise en charge du chantier de la piscine par Clermont Auvergne Métropole que j'ai fait le choix de **diminuer la Taxe Foncière de 0,5 points** (-1,19%) en 2023. C'est ainsi 0,5 point d'augmentation de la fiscalité intercommunale votée l'an dernier qui est rendu aux Chamaliérois. Cette décision résulte également de l'augmentation des bases fiscales de cette taxe de + 7,1% par le Gouvernement

et du désendettement de la Ville de Chamalières de 36 à 14 millions d'euros (-59%), sans avoir eu recours à l'augmentation des impôts locaux depuis 2006.

Gestion de l'eau

La gestion et la qualité de l'eau sont des enjeux majeurs : à Chamalières, ils sont une préoccupation de longue date. Les captages d'eau ont été créés, pour certains dès les années 1930, par les municipalités successives. Cela a permis historiquement de redistribuer de l'eau à d'autres communes dont Clermont-Ferrand, Durtol et Chanat-la-Mouteyre. Ces investissements sur le réseau d'eau permettent d'avoir aujourd'hui encore des installations efficaces et une eau de qualité optimale qui arrive au robinet. Très attentifs à la question de la préservation de cette ressource vitale, nous avons mis en place le **programme Cham'Eau** permettant aux Chamaliérois de s'équiper de récupérateurs d'eau, la ville participant à l'achat à hauteur de 50%. Cela nous a valu d'être récompensés de la **Marianne d'Or du développement durable** en décembre 2022.

Après les soirées blanches de cet été et le concert de l'Orchestre National d'Auvergne-Rhône-Alpes, notez dès à présent plusieurs **rendez-vous à venir** : l'Oktoberfest organisé par le comité de jumelage le 10 novembre, le spectacle de Noël gratuit et ouvert à tous le 13 décembre, ou encore le marché de Noël du Comité d'animations qui aura lieu les 16 et 17 décembre. Bel automne à Chamalières !

LOUIS GISCARD D'ESTAING

Maire de Chamalières
2^{ème} Vice-président Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes
Vice-président de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme

ÇA BOUGE À CHAM'

Sur la route du Tour !

Dimanche 23 juillet, la première étape du **tour de France féminin**, au départ de la place de Jaude, traversait plusieurs villes du Puy-de-Dôme dont Chamalières. Les cyclistes ont pu compter sur les encouragements des Chamaliérois venus nombreux, notamment en bas du parc Montjoly transformé en « Park zone » pour l'occasion. La **vainqueur** de l'étape, **Lotte Kopecky**, a fini deuxième au classement général de la compétition !



La tête dans les étoiles

Des astrophysiciens des quatre coins du monde étaient présents à Chamalières pour la quatrième édition d'**Astr'Auvergne**, un festival d'astronomie organisé par Infinisciences (présidée par **Nicolas Laporte – astrophysicien enseignant à l'Université de Cambridge**, originaire de Chamalières) et Astro-jeunes. Conférences, tables rondes, quizz, observation du ciel... ont ravi petits et grands, amateurs de galaxies lointaines ! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du 18 au 20 juillet 2024.





Diplômés !

C'est dans la cour d'honneur de la Mairie que 48 lycéens chamaliérois ayant obtenu la mention très bien au baccalauréat ont reçu leur **diplôme d'honneur** remis par la Ville. Une tradition qui marque en beauté le début de l'été pour ces jeunes qui se sont particulièrement démarqués par leurs résultats scolaires et qui ont débuté leurs études supérieures à la rentrée. Bravo à eux !



100 ans, le bel âge

L'émotion était présente vendredi 15 septembre à la résidence Les Florances à l'occasion de la **célébration du centenaire** de l'une de ses résidentes, **Simone Duploux**. En présence de ses deux fils, l'ancienne institutrice s'est vue remettre par des élues de la Ville, **Marie-Anne Marchis**, **Chantal Laval** et **Mireille Bonnet**, et la nouvelle directrice du CCAS, Virginie Filhon, plusieurs cadeaux ainsi que la médaille de la Ville afin de célébrer comme il se doit cet anniversaire exceptionnel.



Volley plus haut !

Le **Volley-Ball Club Chamaliérois (VBCC)** a présenté sa nouvelle équipe lors d'une conférence de presse organisée dans le parc Montjoly, le 8 septembre. Évoluant au plus haut niveau national depuis 2015, le club connaît quelques évolutions cette année, comme la tenue des matchs à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand pour répondre au cahier des charges de la Ligue A féminine. Pour cette nouvelle saison, les Panthères peuvent compter sur le soutien sans faille de la Ville et des Chamaliérois !

La nouvelle équipe du VBCC a pris la pause devant l'Hôtel de Ville pour la photo officielle de la saison 2023-2024 entourée du Maire Louis Giscard d'Estaing, de Marie-Anne Marchis, Rodolphe Jonvaux, Frédéric Bonnichon et Claude Michy.

Forum des associations

Pour sa 23^{ème} édition, ce rendez-vous incontournable de la rentrée a rassemblé plus de **85 associations** venues présenter leurs activités au complexe sportif Alain Bresson. Les Chamaliérois ont ainsi pu constater le dynamisme et la richesse du tissu associatif dans une ambiance conviviale. Chamalières étant labellisée « Terre de Jeux » ce fut l'occasion de découvrir les deux mascottes locales des Jeux Olympiques 2024, **Chamix et Parisette**, ici avec Corinne Monnier et Fabien Deraill du Service des Sports et de la Vie associative, et leur parrain **Nicolas Quinsat** (au centre).



Semaine Bleue

Chaque année le CCAS organise une semaine d'activités destinées aux quelques 1300 titulaires de la **carte de l'Âge d'Or**. Le programme de cette année était varié : visite du village de Lavaudieu, séance de cinéma gratuite, découverte des espaces verts de la ville, thé dansant ou encore une très belle rencontre intergénérationnelle avec les enfants des centres de loisirs de la ville pour un moment riche en émotions.



Visite du village de Lavaudieu en Haute-Loire.



Nouvelle saison, nouvelle photo pour l'équipe et le staff du FCC, en présence du Maire Louis Giscard d'Estaing et de Rodolphe Jonvaux, Adjoint au Sport.

Allez les rouges et blancs !

Après un beau début d'année, qui a vu l'équipe se hisser en 16^{ème} de finale de la coupe de France pour la première fois de son histoire, les joueurs du FC Chamalières ont renfilé les crampons pour leurs premiers matchs de la saison 2023-2024. Le club, qui évolue en Nationale 2, compte sur le soutien de ses supporters chamaliérois toujours nombreux lors des matchs joués au stade Claude Wolff !



De blanc vêtus

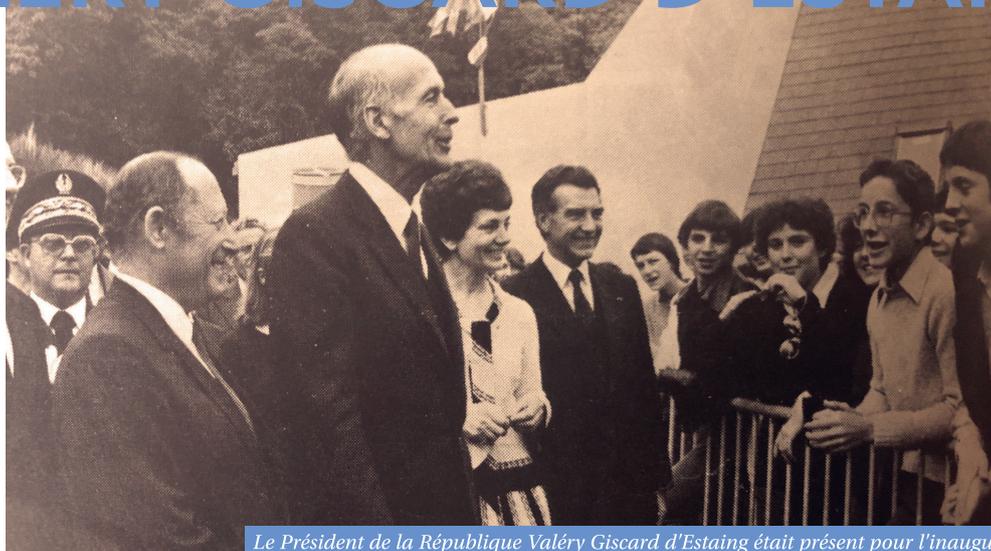
L'ambiance était festive sur la place de Geretsried, les 8 juillet et 26 août à l'occasion des deux **soirées blanches** organisées par le Comité d'animations, présidé par Samia Diogon Delort. Cette deuxième édition a été un véritable succès grâce à la bonne humeur des participants venus partager le repas et danser au son de la très appréciée animation musicale, assurée par Olivier Duroir. Le tout en tenue blanche évidemment !



Avec des fleurs

Jeudi 28 septembre, une dizaine de Chamaliérois à la main verte ont été récompensés dans le cadre du **concours de fleurissement**. Les lauréats qui se sont illustrés dans les trois catégories (fleurissement des balcons, des jardins et des jardins familiaux) sont repartis avec un bon d'achat en jardinerie et une bouteille de jus de pommes, pressées la veille par les équipes du services des espaces verts au Verger Conservatoire des Côtes.

LYCÉE VALÉRY GISCARD D'ESTAING



Le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing était présent pour l'inauguration du lycée de Chamalières le 2 octobre 1980, en présence du Maire Claude Wolff.

43 ans après son inauguration, le lycée général et des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme de Chamalières est devenu officiellement, le 29 septembre, le premier lycée de France à prendre le nom de l'ancien Président de la République et ancien Maire de Chamalières, Valéry Giscard d'Estaing.

Le **2 octobre 1980**, la ville est en effervescence : le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing est en visite à Chamalières pour inaugurer le lycée polyvalent, le long de la Voie Romaine. Plus de quarante ans après cette visite historique, l'établissement porte désormais son nom.

Cette décision, prise par le Conseil d'administration de l'établissement en février 2023, vient honorer la mémoire de Valéry Giscard d'Estaing, qui était présent dès l'origine du projet. Il avait lui-même participé à la décision de construire cet établissement en tant que conseiller municipal de Chamalières lors du Conseil municipal du 21 décembre 1976.

Ce baptême est aussi une façon de souligner son apport pour la jeunesse



Visite du lycée Valéry Giscard d'Estaing le 29 septembre 2023.

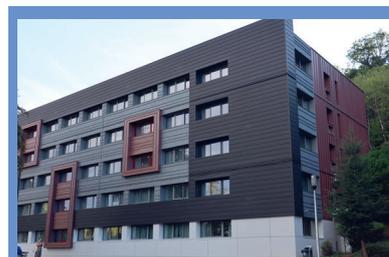
française et l'éducation. Durant son septennat, de 1974 à 1981, il a notamment abaissé l'âge légal du droit de vote à 18 ans au lieu de 21 ans, et porté la loi Haby - du nom du ministre de l'Éducation de l'époque et ancien recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand - créant le collège unique.

Visite inaugurale

Cette nouvelle dénomination a été officialisée le vendredi 29 septembre par le Proviseur François Traullé et les équipes du lycée, en présence du Maire Louis Giscard d'Estaing, du Conseiller Régional Brice Hortefeux et du Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Karim Benmiloud.

Cette inauguration a été l'occasion de rappeler l'apport du Président Valéry Giscard d'Estaing mais aussi les atouts indéniables de ce lycée, qui accueille **près de 1200 élèves chaque année** dans ce magnifique cadre de verdure et de tranquillité. Dès sa création, l'établissement a valorisé la cohabitation des filières générales et techniques, d'ailleurs très chère au Président Valéry Giscard d'Estaing qui était convaincu de l'« égalité de tous les savoirs».

Établissement de référence, la qualité des enseignements est reconnue et a été récompensée à plusieurs reprises (trophée DELAIR pour le service en salle, finale du Championnat de France du dessert en 2020, etc.). Le lycée a aussi accueilli de grands repas, comme le dîner de Gala de l'Académie Nationale de Cuisine présidé par Guy Legay, ancien chef du Ritz.



Un internat flambant neuf

Lors de la visite inaugurale du 29 septembre dernier, le lycée a présenté l'internat entièrement rénové. Durant trois ans, de novembre 2019 à juin 2023, d'importants travaux de **renovation thermique et de mise en accessibilité** ont été menés. Cette réhabilitation, dont le coût s'élève à 5,4 M€, a été financée par la Région.

CHAMALIÈRES, VILLE DE CULTURE

Peinture, musique, littérature... La rentrée culturelle a été multiforme à Chamalières !



Alain Grosajt lors du vernissage le 15 septembre.



Lors de ce concert, l'orchestre était dirigé par le talentueux chef Arie Van Beek.



La journaliste Mémona Hintermann, marraine du Salon du livre.

Le rythme du geste

Sakura (cerisiers en fleurs), geisha (dame de compagnie qui consacre sa vie à la pratique des arts traditionnels japonais), haïku (court poème de trois vers) et bambous (dont le nom parle de lui-même)... Telles étaient les quatre séries présentées dans le cadre de l'exposition « La mémoire et la main » d'**Alain Grosajt à la Galerie Municipale d'Art**, visible jusqu'au 21 octobre. Autodidacte, l'artiste s'est nourri de lectures, de visites de musées et de voyages. La collection présentée à la galerie était d'ailleurs la retranscription de sa découverte du Japon, de ses coutumes et de ses paysages, qui l'ont profondément marqué. **Alliant peinture, collage et écriture** (ici des haïkus inscrits sur les toiles), l'art d'Alain Grosajt est toujours animé par le rythme du geste qui donne une intensité particulière à ses toiles. Installé depuis 1989, dans son atelier à Montoux, dans le Vaucluse, le peintre expose dans toute la France. Certaines œuvres étaient présentées pour la première fois au public lors de cette exposition à Chamalières. Un voyage visuel qui a mené les visiteurs dans une ambiance japonaise. Dépaysement garanti !

Somptueux

Une fois n'est pas coutume, l'**Orchestre National d'Auvergne-Rhône-Alpes** a enchanté les spectateurs lors du concert donné en l'église Notre-Dame de Chamalières, le vendredi 15 septembre, en préambule des Journées Européennes du Patrimoine. Dirigé par le talentueux chef **Arie Van Beek**, accompagné du violoncelliste **Éric Moschetta**, l'orchestre a interprété des œuvres de Haydn, Mozart, Haendel et Britten. La formation à cordes a fait résonner les notes des violons, contrebasses, altos et violoncelles sous les voûtes romanes de l'église, pour le plus grand plaisir des mélomanes, venus nombreux pour l'occasion. Depuis sa création en 1981, l'Orchestre a affiché sa volonté de rayonnement et se produit chaque année en France et dans de nombreux pays. En juin 2023, l'Orchestre National d'Auvergne est devenu l'Orchestre National d'Auvergne-Rhône-Alpes, réaffirmant ainsi son rôle d'ambassadeur régional. Une nouvelle ambition qui marquera cette 43^{ème} saison, portée par une programmation placée sous le signe de la paix, en réponse au contexte géopolitique actuel.

Avec des mots

Le temps d'un week-end, le Théâtre du Casino de Royat à Chamalières a accueilli la dixième édition du **Salon du Livre** organisé par l'association « **À lire les auteurs** ». Cette année encore, ce rendez-vous incontournable de la rentrée littéraire a rencontré un grand succès, attirant de très nombreux lecteurs de tous âges. Cette édition anniversaire avait pour marraine **Mémona Hintermann**, grand reporter, venue présenter son dernier ouvrage « Une journaliste ne devrait pas dire ça », et pour parrain **Régis Jauffret** et son très beau livre « Dictionnaire amoureux de Flaubert ». Les prix Alexandre Vialatte et Jean Anglade ont été remis respectivement à deux jeunes écrivaines de grand talent, **Laurine Roux** avec « Sur l'épaule des géants » et **Caroline Hussar** pour « La maison aux Chiens ». Parmi les 80 auteurs présents, locaux et nationaux, plusieurs personnalités avaient fait le déplacement, telles que Patrick Sébastien, invité d'honneur avec son livre « La Nostalgie » ou encore Ségolène Royal et son ouvrage « Refusez la cruauté du monde ! ». Vivement l'année prochaine...



La source "Chez Pierre" se trouve sur la commune de Ceysat.

GESTION ET QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

La gestion et la qualité de l'eau potable sont des enjeux majeurs pour aujourd'hui comme pour demain. Entretien des installations, distribution, contrôle de la qualité... Partons à la découverte du cycle de l'eau, de la source au robinet !

À la source

Du captage de la source « Chez Pierre » à Ceysnat, en passant par la station de surpression Des Gardes à Mazayes et les réservoirs du Colombier à Chamalières, les municipalités successives ont investi pour développer et améliorer les réseaux d'eau qui alimentent la commune. De plus, les captages d'eau, créés par Chamalières à Ceysnat et Mazayes, sont particulièrement importants ce qui a permis historiquement de céder de l'eau à d'autres communes dont Clermont-Ferrand, Durtol, Nohanent et Chant-la-Mouteyre.

Tous les points d'eau dont dispose Chamalières proviennent de coulées sous-basaltiques de la chaîne des Puys. La **qualité exceptionnelle de l'eau**, équivalente à celle de Volvic, provient en grande partie de ce filtre naturel. Ce n'est donc pas sans raison que G. Bauthier affirmait dans l'un des bulletins de l'Association des Amis du Vieux Chamalières : « Chamalières possède une des meilleures eaux de France ».



L'un des réservoirs de la commune, situé à proximité du Tennis Club du Colombier.



De nombreuses infrastructures sont nécessaires pour conduire l'eau de sa source jusqu'au robinet.

Gestion de l'eau

Depuis de nombreuses années, l'entreprise SAUR s'est fortement ancrée sur le territoire auvergnat et plus particulièrement à Chamalières en accompagnant la commune dans l'appropriation de la politique d'eau potable et d'assainissement. Ce long partenariat a débuté en septembre 1996 lorsque le Maire d'alors, Claude Wolff, a délégué à cette entreprise les services d'eau et d'assainissement par affermage pour une durée de vingt ans. En 2015, le Maire Louis Giscard d'Estaing a décidé de lancer une nouvelle consultation de **Délégation de Service Public** et de reconduire pour dix années supplémentaires l'entreprise SAUR qui s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue, en maintenant

une exploitation raisonnée des stations de production, de pompage et de stockage. La délégation de service public a donc été renouvelée le 1er septembre 2016, avant le transfert des compétences eau et assainissement à la Métropole le 1er janvier 2017. Cette délégation est effective jusqu'au 31 août 2026. **L'entreprise SAUR** fait fonctionner et entretient les infrastructures qui appartiennent à la commune. Grâce au travail quotidien des agents, le taux de rendement du réseau de distribution est de 92% (supérieur à la moyenne nationale qui se situe autour de 81,5%) et la qualité de l'eau est optimale. Un partenariat qui profite aux Chamaliérois qui bénéficient d'une eau de grande qualité !



Une eau de qualité optimale
L'eau du robinet est produite

à partir de l'eau prélevée par un captage dans une nappe souterraine ou dans une ressource superficielle (rivières, lacs, etc.). Ces captages peuvent être des puits, des forages ou des sources. L'eau potable est une denrée alimentaire vitale, elle fait donc l'objet d'un suivi régulier et rigoureux. Selon la qualité de l'eau prélevée, différentes étapes de traitement peuvent être nécessaires pour rendre l'eau potable et maintenir sa qualité. À Chamalières, l'eau distribuée est très bonne : les prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique et sanitaire physico-chimique révèlent un taux de conformité de 100%



En chiffres

Le réseau d'eau de Chamalières compte :

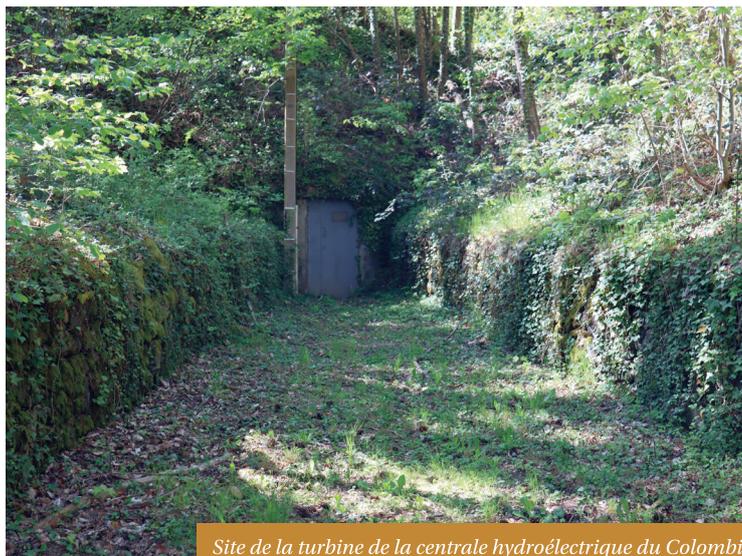
- 5 ouvrages de prélèvement
- 5 stations de production
- 2 stations de surpression
- 8 ouvrages de stockage
- 16 850 m³ de stockage
- 3 367 compteurs

Tout au long de l'année, SAUR réalise des opérations sur les installations et le réseau de la collectivité afin d'assurer la bonne distribution de l'eau. En 2022 :

- 10 nettoyages de réservoir
- 12 campagnes de recherche de fuite
- 15 réparations de fuites ou casses sur conduite
- 79 interventions d'entretien

Une longue histoire

De tous temps, l'accès à l'eau potable a été une préoccupation pour la population. Dans les villes romaines, l'approvisionnement était assuré par un aqueduc et sa distribution par divers types de canalisations. À Chamalières, **l'aqueduc du Colombier**, reliant le rebord montagneux occidental jusqu'à la butte clermontoise, a été construit au début de notre ère. Composé d'une importante canalisation et d'une partie aérienne, aujourd'hui disparue, il aurait contribué à conduire l'eau captée dans le vallon du Colombier sur la commune d'Orcines, au-dessus de l'actuel terrain de foot, jusqu'à Augustonemetum (Clermont-Ferrand). Les Romains avaient donc déjà capté la source qui près de 2000 ans plus tard est toujours utilisée, sous le nom de « **source du Colombier** », pour alimenter Chamalières.



Site de la turbine de la centrale hydroélectrique du Colombier à proximité du stade Claude Wolff.



D'où provient votre eau ?

La Ville de Chamalières compte cinq stations de pompage et de captage, qui prélèvent l'eau ensuite distribuée : Colombier, Fontanas (la Font de l'arbre), Chez Pierre (Ceyssat), Mazayes et les Vessières. L'eau captée dans cette dernière s'infiltre sur une dizaine d'hectares à une profondeur de 50 mètres minimum, à travers les pouzzolanes. On comprend ainsi pourquoi elle est l'une des plus pures de la Région !

Dans son rapport sur l'origine des sources de Chamalières, Monsieur Vours, agent voyer, assurait que celles-ci naissent « sous la coulée de lave issue du Pariou qui, après avoir formé la cheire de Chez Vasson, descend par La Baraque dans la Vallée de Villars, jusqu'au couvent de Fontmort ». Cette provenance « volcanique » explique en partie la grande qualité et **pureté de cette eau** consommée aujourd'hui encore par les Chamaliérois.

Sensibiliser les jeunes générations

Depuis plusieurs années, les élus du **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** découvrent les captages d'eau de la Ville. Ces visites sont organisées en lien avec Stéphane Nebus, responsable Auvergne-Rhône-Alpes de SAUR. Organisées en exclusivité pour le CMJ, ces sites étant habituellement fermés au public pour des raisons évidentes de sécurité, ces visites permettent aux enfants de découvrir le parcours de l'eau avant qu'elle n'arrive dans leurs foyers. Ils découvrent alors les nombreuses étapes nécessaires pour assurer sa potabilité. Cette présentation est aussi une façon pédagogique de les sensibiliser à la préservation de cette ressource de plus en plus précieuse.



Visite des captages d'eau de Chamalières organisée spécialement pour le Conseil Municipal des Jeunes le 3 mai 2023, à Mazayes.

PAROLE D'ÉLU

Michel Lacroix

Michel Lacroix, Adjoint en charge de l'Urbanisme, des Mobilités et des Relations avec les commerçants, revient sur ses délégations et notamment les actions menées pour valoriser et soutenir le commerce de proximité.



Quelles actions sont mises en place pour faciliter l'activité commerciale ?

À Chamalières, la municipalité a toujours œuvré pour promouvoir et soutenir un **commerce de proximité** : l'artisanat, les commerces indépendants et non sédentaires sont valorisés. Pour les soutenir nous portons une **politique de stationnement facilité**. Le parking du square de Verdun, inauguré en 2019, est gratuit les samedis après-midi. De même, certaines places de stationnement situées à proximité des zones commerçantes proposent la gratuité durant les 20 premières minutes. Aussi, dans le cadre des travaux InspiRe, il était prévu la transformation de l'avenue de Royat en site propre pour la ligne B, avec des voies exclusivement dédiées aux bus. Sans s'opposer au projet InspiRe de la Métropole, nous



Le marché du square de Verdun attire toujours beaucoup de monde.

avons imposé le maintien d'une avenue de Royat en site partagé dans les deux sens, ce qui facilite l'accès à tous les commerces de cet axe. Une bonne nouvelle pour les commerçants !

Le commerce à Chamalières : un secteur dynamique ?

Tout à fait ! Il est important de rappeler que la vie commerciale de Chamalières ne se résume pas au centre-bourg et que des commerçants et artisans sont implantés dans les différents quartiers de la Ville : Gambetta, Poste, Beaulieu, Banque de France, Viaduc, etc.

Le commerce de Chamalières est attractif. Par exemple, le marché du square de Verdun, le samedi matin, a sa zone de chalandise au-delà de notre ville et s'étale sur les communes voisines. Afin de dynamiser ce marché, de créer un lien et une osmose avec les commerces de la rue Lufbéry, nous avons fait le choix de **piétonner la rue Hyppolite Chatrousse** en 2020. Nous avons ainsi créé une zone apaisée permettant une déambulation en toute quiétude entre le marché ainsi étendu et les commerces des rues avoisinantes, image parfaite de cette notion de "ville-village" que l'on défend. Je me réjouis de la pérennité de bon nombre de commerces chamaliérois, matérialisée par des reprises et des changements d'exploitants et de l'ou-

verture de nouveaux commerces sur la commune.



Un important projet de redynamisation du Carrefour Europe est en cours.

Quels sont les projets à venir ?

Un projet d'envergure me vient à l'esprit ou plutôt ne quitte pas mon esprit depuis trois ans et je citerais naturellement **la revitalisation du carrefour Europe** et de sa dalle commerciale, symbole de l'histoire contemporaine de notre Ville tout en étant porteur d'une nouvelle vision du développement et de l'attractivité de Chamalières. Dès le 1^{er} semestre 2024, une étape importante verra l'ouverture de l'immeuble central, dans tous les sens du terme, tant architecturale qu'urbanistique par la transversalité qui va être créée, mais aussi commerciale avec l'ouverture d'un pôle de restauration. Il sera également bon pour les Chamaliérois de retrouver la Brasserie qui manque tant dans le paysage. Avec l'ouverture de nouveaux commerces à la suite, Europe sera un point fort d'un sillon commercial que nous voulons pas avoir des pôles commerciaux isolés mais bien créer du lien entre eux.

COMMERCES

Fragments&Co

Découper, assembler, créer... tout en laissant place à son imagination, c'est le concept de l'atelier Fragments&Co porté par **Béatrice Dumas**. Depuis son ouverture en novembre 2022, rue du Pont de la Gravière, cet espace de création propose d'expérimenter différentes pratiques artistiques de façon ludique : papier mâché, collage papier, carte pop-up, mosaïque, feutrage, etc. Pour les enfants, rendez-vous tout au long de l'année les mercredis après-midi ou certains samedis matins lors d'ateliers ponctuels, en lien avec les temps forts de l'année comme la fête des mères ou Noël. Et du côté des adultes, l'atelier ouvre ses portes les vendredis après-midi et certains samedis matins. Un lieu où imaginaire et création se rejoignent magnifiquement grâce au conseil et à l'accompagnement de sa créatrice. Réveillez l'artiste qui sommeille en vous !



**OUVERTURE : ATELIERS LES MERCREDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS
(DÉTAILS SUR LE SITE)**

FRAGMENTS & CO - 26 RUE DU PONT DE LA GRAVIÈRE - TÉL : 06 32 58 39 93

WWW.FRAGMENTSANDCO.FR

FRAGMENTSANDCO@GMAIL.COM



Kazan Craft Beer

Au 3 rue du Pont de la Gravière, **Benoît Rimbaud** a ouvert sa brasserie indépendante en avril 2023. Ancien électricien, il se consacre aujourd'hui au brassage de bières artisanales, réalisées sur place en privilégiant des produits locaux et de qualité. Goûts surprenants et novateurs attendent les amateurs de bonnes bières, le brasseur élaborant ses recettes au gré de ses envies et de ses inspirations. Des combinaisons originales (framboise-basilic, fraise-ananas, etc) et des goûts plus classiques sont à découvrir sur place, en terrasse ou en intérieur, accompagnés d'une planche apéro, ou chez soi grâce à la vente à emporter. Benoît Rimbaud réalise également les étiquettes des bouteilles aux visuels poétiques et japonais, « kazan » signifiant « volcan » en japonais. Tout un univers à découvrir !

**OUVERTURE : DU MARDI AU VENDREDI DE 9H30 À 18H
ET LE SAMEDI DE 9H30 À 12H30**

**KAZAN CRAFT BEER - 3 RUE DU PONT DE LA GRAVIÈRE -
TÉL. 06 12 58 14 20**



L'Olympic

Depuis août 2023, l'Olympic a réouvert ses portes pour le plus grand bonheur de sa clientèle ! Après avoir tenu le café Les 2 comptoirs à Clermont-Ferrand, **Olivier Jeanclos** a décidé de redonner vie à ce café-brasserie emblématique de la ville. Le cadre de vie et la tranquillité Chamaliéroise l'on convaincu de venir s'installer et, aujourd'hui, il souhaite préserver l'ambiance conviviale qui règne au sein de son établissement. Dans un futur proche, Olivier aimerait exploiter la salle située à l'étage de son commerce pour l'organisation d'événements privés ou d'entreprise. En attendant, il vous accueille du lundi au samedi pour boire un verre ou déguster un bon petit plat. Les habitués du marché du samedi matin pourront de nouveau siroter leur café en face de notre belle église Notre-Dame.

**OUVERTURE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 21H ET LE SAMEDI
DE 8H À 15H**

L'OLYMPIC - 10 PLACE SULLY - TÉL. 04 73 31 12 931



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL MUNICIPAL



Séance d'installation le 3 juillet 2023 au lycée Valéry Giscard d'Estaing, en présence du Maire Louis Giscard d'Estaing et de Claude Aubert, Adjoint en charge du CESM.

Le 6^{ème} mandat du Conseil Économique et Social a été installé le lundi 3 juillet 2023. Durant trois ans, cette instance de démocratie participative va élaborer des projets et axes de développement pour améliorer le cadre de vie des Chamaliérois, en lien avec la Municipalité.

Le Conseil Économique et Social Municipal (CESM) a vu le jour en 2009 à l'initiative du Maire Louis Giscard d'Estaing. Cette commission extra-municipale est une instance consultative, neutre et indépendante, véritable outil de **démocratie participative** pour les habitants de Chamalières.

Sa mission est d'éclairer le Conseil Municipal sur différents projets de nature économique et sociale, par ses études et avis autour de diverses thématiques : jeunesse, santé, cadre de vie, accessibilité, social, etc.

Un engagement citoyen

Le mandat 2023/2025 du CESM est composé de **quarante membres** dont la moitié était déjà présente lors du précédent mandat. Afin de refléter l'ensemble de la population chamaliéroise, les profils sont variés : des hommes et des femmes (la parité étant respectée), de tous âges, représentant les forces économiques, associatives, sociales

des différents quartiers de la ville. Chacune des commissions a démarré son travail fin septembre-début octobre. Les membres se réuniront à raison d'environ une fois par mois afin de définir les sujets et points nécessitant d'être traités en priorité. Tout au long du mandat, les **co-présidents, Philippe Greze et Sigrid Ramond Robillot**, réaliseront des points d'étapes pour que les propositions élaborées par chacune des commissions soient présentées à l'ensemble des membres du CESM puis au Conseil Municipal au printemps 2025.

Concrétisations

Depuis sa création, le CESM a prouvé toute sa pertinence. Plusieurs propositions phares ont été mises en



La végétalisation de la cour de l'école Paul Lapie a été réalisée sur conseil du CESM.

place par la Municipalité comme le Pôle Ados, la création d'un réseau de visites à domicile en partenariat avec le CCAS, des aménagements de voirie tels que celui réalisé devant la Poste, l'adhésion au dispositif Participation Citoyenne, ou encore, récemment, la végétalisation de la cour de l'école Paul Lapie.

Les trois commissions du mandat 2023-2025 :

Commission n° 1 : « Bien-être de la jeunesse, des personnes en difficulté et en situation de handicap », placée sous la responsabilité d'Émilie Gourgeonnet.

Commission n° 2 « Environnement, propreté, développement durable, évolution climatique », placée sous la responsabilité de Pascal Servajeau.

Commission n° 3 « Plan guide de Chamalières, dont site Banque de France intégrant le développement économique », placée sous la responsabilité de Sophie Guelon.

ÉDUCATION

Quelques semaines après la rentrée, tour d'horizon des projets et actions menés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville.

Prévention

Tout au long de l'année scolaire, le Pôle Éducation propose des actions de prévention destinées aux enfants en lien avec les politiques jeunesse et santé de la ville. Les questions environnementales sont abordées avec l'opération « goûter sain, goûter malin » en maternelle pour les sensibiliser au « fait maison » et à la réduction des déchets d'emballage. Pour l'aspect nutritionnel, « l'opération petit-déjeuner » en élémentaire rappelle l'importance de ce premier repas de la journée et les familles sont invitées à découvrir le restaurant scolaire lors des portes ouvertes. Parce que les notions de sécurité nous concernent tous, chaque élève de CP se voit remettre un **gilet fluo** et les élèves de CM2 sont initiés aux **gestes de premiers secours**. Consciente des enjeux liés aux nouvelles technologies, la municipalité sensibilise les CM2 aux usages d'Internet et des réseaux sociaux avant leur entrée au collège.



Les élèves de CM2 apprennent les gestes qui sauvent avec le Club Coeur et Santé Dôme Sancy en présence de Nathalie Salabert, Adjointe à l'Éducation, et Xavier Bousset, Adjoint à la Prévention et à la Sécurité.



INFORMATIONS PRATIQUES : L'ACCUEIL DU MATIN A LIEU ENTRE 7H30 ET 8H20, LA PAUSE MÉRIDIDIENNE DE 11H30 À 13H30. EN FIN DE JOURNÉE, LES ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H30 À 17H30 ET L'ACCUEIL DU SOIR DE 17H30 À 18H30.

Les temps périscolaires

La Ville de Chamalières propose des services périscolaires qui permettent d'accueillir les élèves avant et après le temps scolaire. Matin, midi et soir, des équipes d'animation prennent en charge les enfants en proposant des activités adaptées (jeux, temps calme, activités thématiques). Durant toute leur scolarité, les enfants sont accompagnés par des équipes professionnelles, et pérennes, qui sont également formées aux gestes qui sauvent.

Dans le cadre de son adhésion au réseau **Ville amie des enfants de l'UNICEF**, Chamalières forme chaque année ses agents à l'une des grandes thématiques de l'enfance : laïcité, bienveillance, besoin d'autorité de l'enfant, etc. Ces formations sont l'occasion d'apporter un nouvel éclairage à leurs pratiques professionnelles pour accompagner toujours mieux les enfants qu'ils prennent en charge.

Travaux

La Municipalité investit pour que les jeunes générations puissent étudier dans les meilleures conditions. Au cours de l'été 2023, une rampe d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) a été installée à l'école Paul Lapie et quatre salles de classes, dans les différentes écoles, ont été rénovées. De plus, le couloir reliant la maternelle au primaire du groupe scolaire Jules Ferry a également été rénové. Le coût total de ces travaux s'élève à **63 148 €**. Sur le

toit de l'école Paul Lapie, des panneaux photovoltaïques de petite taille ont été posés. Ils font suite au vote du Conseil Municipal en février 2022 actant l'adhésion au groupement de commandes **de panneaux photovoltaïques** de la Métropole. Ce dispositif "Solaire Dôme" s'inscrit dans une démarche globale d'économie d'énergie, à laquelle la Municipalité est particulièrement attentive (Coût total de l'installation : **18 870 €** dont 13 870 € financés par la Ville).



Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'école Paul Lapie.

TRAVAUX

Petit tour dans les rues de Chamalières pour découvrir les travaux réalisés au cours de ces derniers mois et ceux à venir...

Sécurisation de la Rue Lufbéry

Suite à l'incident survenu rue Lufbéry, dans la matinée du 5 novembre 2022, la municipalité souhaite sécuriser la rue avec l'installation de **bornes rétractables** automatiques à chaque extrémité : depuis la place Sully et depuis l'avenue de Royat. La mise en sécurité de la rue nécessite un **contrôle d'accès**, avec bornes escamotables, à chaque extrémité, permettant le passage des personnes autorisées (riverains, commerçants, livreurs). Ce dispositif sera complété par l'installation de bornes fixes en périphérie. Les travaux seront réalisés au cours du mois de novembre 2023.

Montant estimé des travaux : **146 959 €**.



Renaturation de la Tiretaine

Clermont Auvergne Métropole étant compétente en ce qui concerne la gestion et la restauration écologique des principales rivières de son territoire, elle mène depuis le 1er septembre 2023 des travaux de renaturation de la Tiretaine dans le **parc Beaulieu**. Un élargissement des berges va être réalisé afin de lutter contre le risque d'inondation. Cette intervention de la Métropole s'inscrit dans le contrat territorial pour la renaturation et la **gestion des rivières de la métropole** Clermontoise (Tiretaine, Artière et Bédât). Ces travaux, financés par la taxe GEMAPI, devraient durer trois mois. Ils ont également pour objectif de revaloriser les bords de la Tiretaine et les chemins qui la longent. Les arbres abattus seront remplacés. Dans le cadre de ce chantier, les allées piétonnes du parc Beaulieu sont momentanément fermées pour des raisons de sécurité.

Coût des travaux pour Clermont Auvergne Métropole : **229 925€** (avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne)



Des travaux sont en cours sur les berges de la Tiretaine dans le parc Beaulieu.

Avenue Joseph Claussat

Dans le cadre du projet porté par la Ville d'enfouissement des lignes aériennes de l'Avenue Joseph Claussat, des travaux d'envergure ont été réalisés depuis avril 2022, en lien avec Clermont Auvergne Métropole. Après une première phase qui concernait les réseaux d'eau potable et d'assainissement, cette deuxième phase portant sur l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms aériens ainsi que la **création d'une piste cyclable** touche à sa fin. Parmi les prochaines étapes : l'aménagement des trottoirs, la création d'une signalétique, la mise en place de mobilier urbain ainsi que la réalisation d'**aménagement paysagers**, consécutifs à la désartificialisation du triangle Desaix, d'ici la fin d'année 2023.



Une nouvelle piste cyclable a été créée Avenue Joseph Claussat.

ÉVADEZ-VOUS !



Visite commentée de la forêt du Colombier organisée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2023.

À l'automne, comme à toutes les saisons, la forêt du Colombier révèle sa beauté et la richesse de sa biodiversité. Partez à sa découverte en empruntant l'un des trois sentiers de randonnée qui la sillonnent.

Aux portes de la Ville, la forêt du Colombier, véritable **poumon vert avec ses 17 hectares**, offre un cadre idéal de promenade. Pour la découvrir, trois sentiers de randonnées ont été aménagés et balisés au départ de l'**Aire naturelle du Colombier**. Ce nouvel aménagement, inauguré en octobre 2022, permet de pique-niquer tout en admirant la Faille de Limagne et la Montagne Percée avant de se mettre en chemin. Des tables sont à disposition ainsi que des jumelles d'observation ou encore une plaque géologique qui permet de se familiariser avec la longue histoire de ce lieu exceptionnel et qui nous rappelle que nous sommes en territoire volcanique. D'ailleurs, les sentiers offrent plusieurs points de vue sur le maar de Jaude et sur la chaîne des Puys.

Un patrimoine naturel à préserver

La forêt du Colombier est un site exceptionnel aussi bien pour la faune sauvage que pour les habitants de l'agglomération, il est donc primordial de l'entretenir. Ce travail essentiel concernant le plan d'**aménagement forestier**, pour la gestion de la forêt pour les années à venir, est réalisé en collaboration par l'Office National des Forêts (ONF) et le service des espaces verts de la Ville.

Cette gestion concerne également les sentiers aménagés et leur entretien. En restant sur les chemins balisés, les randonneurs participent à la **préservation de la forêt** et des animaux qui y vivent. Ils pourront

d'ailleurs découvrir la flore et la faune sauvages grâce à des panneaux disposés tout au long du parcours des Ambiances forestières. Les plantes des sous-bois et les animaux qui peuplent la forêt n'auront plus aucun secret pour les promeneurs. De belles balades et découvertes en perspective pour tous les amoureux de la nature !



Magnifique vue sur la Faille de Limagne depuis l'Aire naturelle du Colombier.

Les chemins de randonnée...

Les ambiances forestières – 5kms

Cette balade familiale fait une boucle dans la forêt du Colombier. Le sentier, accessible à tous, permet de découvrir la flore et la faune sauvages grâce à des panneaux explicatifs thématiques situés le long du chemin.

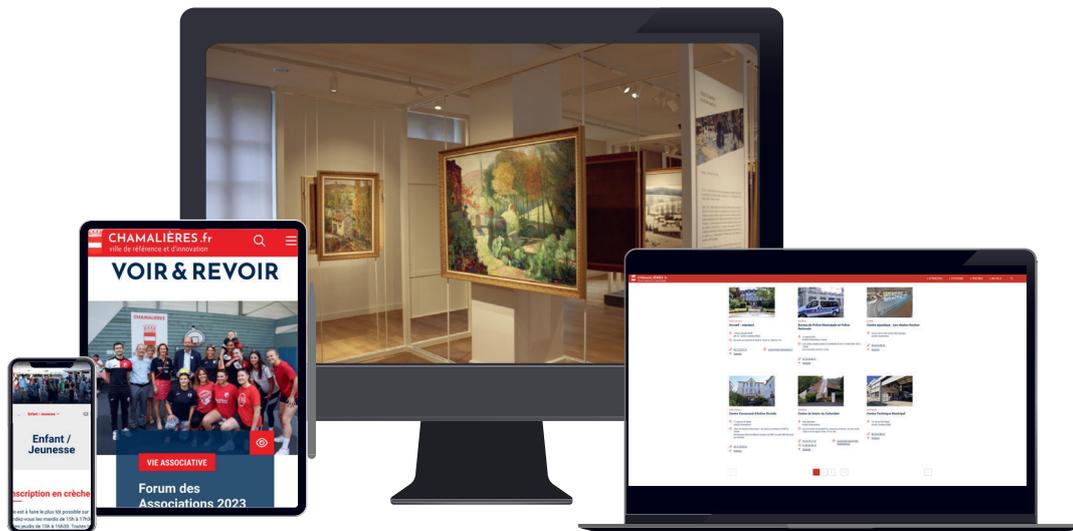
Le chemin des crêtes de Royat – 6,5 kms

Cette randonnée à cheval sur la Chaîne des Puys et la Faille de Limagne, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO, offre de magnifiques points de vue sur Chamalières, Clermont-Ferrand et Royat.

Le Puy-de-Dôme – 15 kms

Pour les randonneurs aguerris, ce sentier permet de rejoindre le sommet du plus célèbre volcan d'Auvergne en passant par le col de Ceyssat et le chemin des Muletiers. Une ascension récompensée par le superbe panorama !

RESTEZ INFORMÉS



À l'occasion de la mise en ligne du nouveau site internet de la ville, focus sur les différents supports de communication numérique qui permettent aux Chamaliéroises et Chamaliérois de connaître toute l'actualité de la commune.

Un nouveau site internet

Le site de la ville a fait peau neuve à la rentrée ! Consciente de l'importance des supports numériques pour diffuser l'information aux habitants, la municipalité a souhaité remanier complètement son site internet afin d'informer au mieux la population chamaliéroise. Grâce à une interface plus intuitive et modernisée, l'accès aux **démarches en ligne** (demande d'un acte de naissance, paiement en ligne, demande de location de salles...) et aux **informations pratiques** (contact des associations et des services, suivi des travaux, etc.) sont facilités ! Sur smartphone, ordinateur ou tablette,

tous les renseignements utiles sur la vie de la commune sont accessibles en quelques clics. Bonne découverte !

Suivez-nous !

La Ville de Chamalières est aussi présente sur les **réseaux sociaux** Instagram, Facebook et X (Twitter). Vous trouverez toute l'actualité de la commune, les annonces des événements à venir et des retours en images sur les temps forts vécus à Chamalières.

Lieux d'interaction et de contact, ils peuvent aussi se révéler être des outils de démocratie participative. Sur la page Facebook de la Ville les séances du Conseil Municipal sont retransmises

en direct et chaque début de mois le Maire Louis Giscard d'Estaing donne rendez-vous aux Chamaliérois pour le **Facebook live** : 1h de direct pour aborder les actualités de la commune et répondre à toutes vos questions.

Restons connectés

-  **VILLE DE CHAMALIÈRES**
-  **VCHAMALIÈRES**
-  **VILLEDECHAMALIÈRES**



www.ville-chamalieres.fr

PRÉVOIR VOS OBSÈQUES

**C'est assurer
votre tranquillité
mais aussi
celle de vos
proches**

Frais de dossier **OFFERTS**
pour la souscription d'un contrat obsèques
(jusqu'au 31 décembre 2023).
ESTIMATION GRATUITE

Dômes
Funéraires

POMPES FUNÈBRES

11, avenue Valéry Giscard d'Estaing
63400 CHAMALIÈRES

Tél. **04 43 55 44 12**
contact@domesfuneraires.fr

A votre service 7j/7 - 24h/24

CHAMALIÈRES



Informations pratiques

MAIRIE - ÉTAT-CIVIL

1 place Claude WOLFF
Tél. 04 73 19 57 57
www.ville-chamalieres.fr
mairie@ville-chamalieres.fr

POLICE MUNICIPALE

15 place Sully
Tél. 04 73 36 88 17

GALERIE MUNICIPALE D'ART CONTEMPORAIN

3, avenue Valéry Giscard d'Estaing
Tél. 04 73 30 97 22
contact@amac-chamalieres.com
Du lundi au samedi de 14h à 18h

MAISON DES ASSOCIATIONS

11-13 rue des Saulées
Tél. 04 73 36 45 97

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

17 avenue de Royat
Tél. 04 73 19 57 64
Du lundi au vendredi de 8h à 15h45

CLERMONT-AUVERGNE-MÉTROPOLE

Pour toute demande relative à la voirie
et à la propreté urbaine, contactez :

PROXIM'CITÉ
Tél. 0800 300 029

Liste des naissances | Juin | Juillet | Août

JUIN 2023

- 04 juin, Alice, Lihuén, Brigitte Pardo Brun
- 12 juin, Athéna, Isaure, Léa Chabin
- 17 juin, Jade, Noëlie Mally
- 26 juin, Charlie, Lilou Bouvet
- 26 juin, Joseph, Olivier Lambourg
- 27 juin, Sol Jeudy

JUILLET 2023

- 16 juillet, Lev, Mario Lamath Badani Ashitkova
- 17 juillet, Ela Ozkan
- 22 juillet, Luna Bornes Cuenca

AOÛT 2023

- 01 août, Agathe, Hélène Deschamps
- 11 août, Marius, Raphaël, Marie Flichy
- 18 août, Keylia, Cindy, Cedrine Jouault



Initiation à l'informatique pour les seniors À DOMICILE

Cours individuels personnalisés :

- Initiation à internet et messagerie
- Prise en main portable, tablette et ordinateur
- Assistance aux démarches administratives sur internet
- Gestion et stockage des photos

Aude PELISSIER - Auto-entrepreneur
4 rue du 11 novembre - 63122 CEYRAT

06 13 43 64 66
aude.pelissier210@gmail.com

50%
réduction d'impôt de
réduction d'impôts

SI
SERVICES à
LA PERSONNE

SIRET : 909 493 389 0011



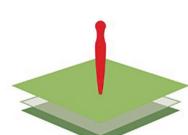
WE OPEN THE WAY

Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS FRANCE réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.

4, rue André-Marie-Ampère
63360 GERZAT

04 73 69 96 30

www.colas.com



GÉOMÈTRES EXPERTS

Maîtres d'œuvre voirie
et réseaux

A COURNON : 04.73.37.91.01
cournon@geoval.info

GEOVAL
AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES CITOYENS

Groupe «Chamalières au cœur»

Diminution d'impôts à Chamalières !

La diminution de 0.5 point de la Taxe Foncière 2023 (- 1,19% en pourcentage) résulte de choix raisonnés : diminution de la dette de 36 à 14 millions d'euros pour recouvrer des marges de manœuvre financières ; augmentation de +7,1% des bases de la TF 2023 par le Gouvernement du fait de l'inflation projetée ; chantier de plus de 10M d'euros : la piscine de Chamalières, dont la construction a été lancée dès 1972 et inaugurée en 1976 par le Président Valéry Giscard d'Estaing. Financée en totalité par la ville, la rénovation sera portée par la Métropole ce qui nous évite d'avoir à en supporter le coût. Nous continuons à investir : réfection du terrain de basket au Complexe sportif A.Bresson et des toitures des courts de tennis ; extension du stationnement au Colombier avec la Création de l'Aire Naturelle ; création du Pôle culturel Fontmaure. Notons que grâce au choix du Maire de diminuer la TF, Chamalières s'inscrit parmi les 4 communes du département ayant fait le choix d'une diminution et la seule de plus de 10 000 habitants.

Préserveons le cadre de vie à Chamalières : vigilance face aux projets métropolitains!

Concernant les conséquences du projet InspiRe, nous restons mobilisés sur la question des arbres du Bd Berthelot dont la contre-allée va connaître l'abattage d'arbres. Notre point de vue a été pris en compte pour l'Av. de Royat et nous voulons qu'il en soit de même pour le Bd Berthelot. Si nous avons pu sauver de nombreux arbres, prévus initialement d'être abattus le long du mur de Notre Dame, il en reste 4 qui le seraient le long du mur. Notre point de vue a été défendu par notre Maire, auprès de la commission d'enquête publique, qui a rappelé les éléments importants de la végétation et de la fraîcheur en ville ; les études de flux et reports de circulation transmis notamment à l'opposition chamaliéroise. S'il y aurait compensation globale des arbres abattus par rapport aux arbres plantés dans l'intégralité du projet, ça n'est pas le cas pour Chamalières.

Il y a également des arbres coupés au parc Beaulieu dans le cadre du projet de renaturation de la Tiretaine porté par la Direction du Cycle de l'Eau de CAM. C'est un projet à vocation double : re-naturer les bords de Tiretaine qui ont été dégradés et limiter le risque d'inondation en élargissant son cours pour éviter que l'eau ne prenne trop de vitesse sachant que ce sont les quartiers de Clermont en aval qui sont impactés lors des gros orages (ex : St Alyre). Nous avons exigé que la totalité des arbres soit replantés en nombre équivalent et nous mettrons un figuier dans le cadre de notre gestion des espaces verts pour remplacer celui abattu. Attentive à la gestion des arbres, notre commune a signé depuis 2009 une convention avec l'ONE.

L'eau : une préoccupation de longue date

L'eau courante potable est gratuite mais relève d'un service qui a un coût. Avant d'être consommé, il faut la prélever, la rendre potable et acheminer les plusieurs millions de m3 jusqu'aux habitations grâce aux 96 000 m de canalisation. Chamalières fait confiance à la SAUR depuis près de 30 ans pour les services d'eau et d'assainissement. Ce choix d'une délégation de service public permet à notre commune d'avoir 92% de rendement contre 89% en 2016 - supérieur à la moyenne nationale (81,5%) et métropolitaine (82%) (soit une perte d'eau de 18% due aux fuites) ; et une eau potable parmi les moins chères (3.89 euros/m3). Très sensible depuis longtemps à la gestion de l'eau, notre Maire a inscrit notre commune dans la préservation de l'eau avec notre programme Cham'eau où la Mairie prend un charge 50% du montant d'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie. Ce programme a d'ailleurs permis à notre Maire d'être récompensé de la Marianne d'or du développement durable le 6 juillet dernier.

Claude Aubert et les membres du groupe Chamalières au Cœur.

Engagés pour Chamalières

Projet InspiRe, mal inspiré ?!

Le projet InspiRe propose de transformer l'av. Bergougnan en site propre pour la circulation des bus dans le sens de la descente vers Clermont-Ferrand à partir du carrefour des 4 routes, c-à-d que la circulation des voitures ne sera plus autorisée sur cette voie. Ce nouveau plan de circulation entraînera un report de flux important sur notre commune, qui générera des encombrements, une pollution atmosphérique et sonore. Lors du Conseil Métropolitain du 2 juillet 2021, Julie DUVERT a demandé à Olivier BIANCHI, Président de la Métropole, une évaluation des reports de flux. Celui-ci avait convenu que les études existantes étaient insuffisantes et s'était engagé à ce qu'une étude plus approfondie soit réalisée et communiquée. Nous attendons toujours ! Ainsi, lors du Conseil Municipal de du 22 juin 2022, notre groupe a demandé à Louis GISCARD d'ESTAING, en sa qualité de maire de Chamalières et 2ème vice-président de la Métropole, que notre commune diligente une étude par un organisme neutre, indépendant et compétent pour :

-évaluer le flux actuel de véhicules empruntant le bd Bergougnan vers Clermont-Fd et de nos principaux axes routiers communaux

afin d'avoir un état des lieux précis de la situation actuelle

-simuler les reports de flux de l'av. Bergougnan dans Chamalières afin de mesurer l'impact de ce projet en matière de reports de flux

-mesurer les taux de pollution actuels sur les axes où se reporteront les flux afin d'avoir un état précis de la situation avant la mise en œuvre du projet InspiRe.

Il semble impensable que la moindre décision sur la mise en site propre de l'av. Bergougnan puisse être prise sans que ces éléments, permettant d'estimer les conséquences pour les habitants de Chamalières et du quartier Bergougnan, ne soient disponibles.

Ces données permettraient également d'avoir des données factuelles pour engager un recours juridique à l'encontre des décideurs du projet en cas d'impacts négatifs de ce projet sur notre Commune.

Julie Duvert, Pierre Bordes, Emmanuelle Perrone, Marc Scheilbling, Marie-Laure Puso-Gayet, Benoît Ayme

Chamalières vers demain

Records de température, inondations, feux de forêts, pénurie d'eau, nous sommes face au changement climatique. Les transports, le logement sont responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre et 20% pour l'agriculture (les 30 % restant le sont par l'industrie). Localement, mettre en place des politiques publiques qui agissent sur ces secteurs doit être la priorité. Mais pour réussir, les actions doivent être acceptables socialement c'est à dire que chacun devra contribuer à l'effort en fonction de ses moyens. Face à ce défi, la ville de Chamalières doit agir plus vite et plus fort. Nous demandons l'établissement d'un budget vert et que chaque mesure et décision soient prises à l'aune de ce double objectif environnemental et social. Il y a urgence. L'heure n'est plus au « un peu » mais aux changements en profondeur des pratiques, des habitudes et des comportements.

Thomas Merzi et Pauline Lorek

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

14 Allée du Parc
63400 Chamalières

04 15 40 09 09

2 bis rue Grégoire de Tours
63200 Riom

04 15 40 22 30



petits-fils.com

BRUN ESTEVE

IMMOBILIER

1938 à 2023

QUATRE GÉNÉRATIONS D'IMMOBILIER
À VOTRE SERVICE

9 rue Bonnabaud
CLERMONT-FERRAND

04 73 35 11 19

servicetransaction@brun-estev-immobilier.com

EN EXCLUSIVITÉ À CHÂTEL-GUYON



Bel hôtel particulier des années 1900.
À 23 km de Clermont-Fd et à 6 km de Riom - Belles pièces de réception. Boiseries, parquets et cheminées - Bureau, salle de jeu et terrasse - Studio indépendant. Comprend un garage pour deux voitures - Rénovation de grande qualité
599 000 € (HAI charge vendeur)

EN EXCLUSIVITÉ À CHAMALIÈRES

Dans une résidence de standing récente
T2 lumineux de 46 m² avec 12 m² de terrasse orienté plein Sud
Belle vue dégagée - À dix minutes à pied du centre-ville - Avec cave et garage
169 500€ (Honoraires inclus)



Au quatrième étage d'une résidence calme
Appartement T3 traversant avec vue dégagée sur la Cathédrale
Vendu avec une cave et un grand garage
Travaux de rafraîchissement à prévoir
151 000 € (HAI charge vendeur)



EN EXCLUSIVITÉ À CLERMONT-FD



A proximité du CHU et des Cézeaux - Transports en commun à proximité
Studio avec parking
A rénover
49 990 € (Honoraires inclus)

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ BRUN ESTEVE IMMOBILIER



A proximité du Parc Montjuzet
Maison entièrement rénovée au calme
Sur 500 m² de terrain clos - Grand séjour - salon avec cuisine ouverte - A l'étage, trois chambres dont une suite parentale - Bureau et garage
440 000 € (HAI charge vendeur)

EN EXCLUSIVITÉ À CHAMALIÈRES

Maison des années 1950 en parfait état - Au rez-de-chaussée, pièce de vie avec poêle à bois
Cuisine avec accès sur jardin et bureau - A l'étage, trois chambres dont une grande suite parentale
Sur un jardin clos arboré de 300 m²
499 000 € (HAI charge vendeur)



HYPERCENTRE DE CHAMALIÈRES



Résidence très calme, aucun vis-à-vis - **Bel appartement avec terrasse** donnant sur le Parc de la Mairie - Comprend 3 chambres - Chambre de bonne - Cave et garage individuel
314 900 € (HAI charge vendeur)

UN BIEN À VENDRE

Profitez de notre expérience

Notre parfaite connaissance du marché

Optez pour la sécurité **04 73 35 11 19**

SERVICE TRANSACTION

PROCHAINEMENT

**RÉSIDENCE
SAINTE-
GENEVIÈVE**



Entre la Place de Jaude et Chamalières
Appartements de standing de type 4
Grandes terrasses orientées Sud-Ouest
Merci de nous consulter